

- 1 Prix
- 2 Indicateurs Economiques et Financiers
- 3 Situation du marché du travail au deuxième trimestre de 2021
- 4 L'indice des prix à la production Industrielle, Énergétique et Minière du mois de juillet 2021



Repères statistiques

BULLETIN MENSUEL

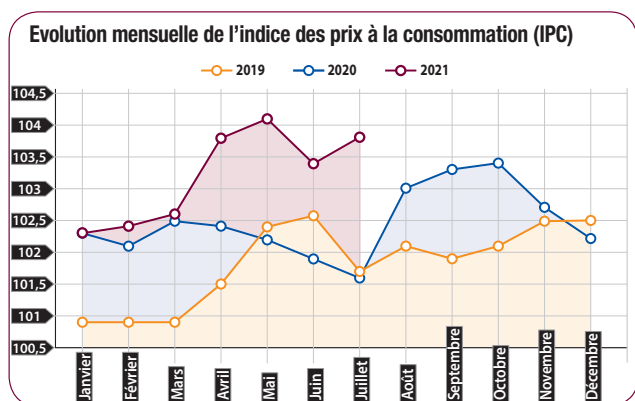
PRIX

Indice des Prix à la Consommation (Base 100 : 2017)

Evolution par division de produits

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de juillet 2021, une hausse de 0,4% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et de l'indice des produits non alimentaires. Comparé au même mois de l'année

précédente, l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 2,2% au cours du mois de juillet 2021. Le taux d'accroissement de l'indice moyen des sept premiers mois de 2021, par rapport à celui de la même période de 2020, s'établit à 1,1%.



DIVISIONS DE PRODUITS	INDICES MENSUELS			INDICES DES SEPT PREMIERS MOIS		
	JUIN 2021	JUILLET 2021	VAR. %	2020	2021	VAR. %
Produits alimentaires	102,4	102,8	0,4	101,9	102,2	0,3
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	101,4	101,9	0,5	101,2	101,3	0,1
Boissons alcoolisées et tabac	125,5	125,5	0,0	120,2	125,4	4,3
Produits non alimentaires	104,0	104,4	0,4	102,2	103,8	1,6
Articles d'habillements et chaussures	104,5	104,4	-0,1	102,7	104,1	1,4
Logements, eau, électricité, et autres combustibles	102,6	102,7	0,1	101,6	102,3	0,7
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	101,7	101,9	0,2	100,7	101,4	0,7
Santé	101,7	101,7	0,0	101,6	101,7	0,1
Transport	105,4	106,7	1,2	99,6	105,1	5,5
Communication	103,6	103,6	0,0	103,9	103,7	-0,2
Loisirs et culture	100,0	100,0	0,0	99,5	99,8	0,3
Enseignement	110,3	110,3	0,0	108,5	110,3	1,7
Restaurants et hôtels	104,4	104,8	0,4	103,3	104,3	1,0
Biens et services divers	105,5	106,9	1,3	103,8	105,2	1,3
Indice général	103,4	103,8	0,4	102,1	103,2	1,1

Source : Haut Commissariat au Plan.

Evolution de l'IPC par ville

VILLES	INDICES MENSUELS			INDICES DES SEPT PREMIERS MOIS		
	JUIN 2021	JUILLET 2021	VAR. %	2020	2021	VAR. %
Agadir	103,4	103,6	0,2	102,2	103,2	1,0
Casablanca	103,6	104,3	0,7	102,2	103,6	1,4
Fès	103,0	103,5	0,5	102,9	103,3	0,4
Kénitra	102,5	102,8	0,3	101,4	102,2	0,8
Marrakech	103,2	103,8	0,6	101,9	103,0	1,1
Oujda	102,6	102,6	0,0	101,6	102,3	0,7
Rabat	103,6	103,9	0,3	102,1	103,3	1,2
Tétouan	101,9	102,6	0,7	101,5	101,9	0,4
Meknès	103,3	103,7	0,4	101,6	103,0	1,4
Tanger	103,6	103,6	0,0	102,2	103,1	0,9
Laâyoune	104,1	104,0	-0,1	103,2	103,8	0,6
Dakhla	103,3	103,6	0,3	103,1	103,5	0,4
Guelmim	105,2	105,3	0,1	104,8	105,0	0,2
Settat	103,0	103,1	0,1	101,0	102,8	1,8
Safi	105,4	105,9	0,5	104,5	105,6	1,1
Beni-Mellal	103,7	104,2	0,5	101,5	103,3	1,8
Al-hoceima	102,4	104,2	1,8	102,1	102,9	0,8
Errachidia	102,3	102,6	0,3	101,0	102,2	1,2
Ensemble	103,4	103,8	0,4	102,1	103,2	1,1

Source : Haut Commissariat au Plan.

Au cours du mois de juillet de l'année 2021, les indices mensuels par ville ont connu, par rapport au mois précédent, les hausses les plus importantes à Al-hoceima avec 1,8%, à Casablanca et Tétouan avec 0,7%, à Marrakech avec 0,6%, à Fès, Safi et Beni-Mellal avec 0,5%, à Meknès avec 0,4% et à Kénitra, Rabat, Dakhla et Errachidia avec 0,3%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Laâyoune avec 0,1%.

Pour l'évolution interannuelle, l'IPC a enregistré au cours des sept premiers mois de 2021 par rapport à la même période de 2020 les hausses les plus importantes à Settat et Beni Mellal avec 1,8%, à Casablanca et Meknès avec 1,4%, à Rabat et Errachidia avec 1,2%, à Marrakech et Safi avec 1,1% et à Agadir avec 1,0%; et les moins importantes à Guelmim avec 0,2% et à Fès, Tétouan et Dakhla avec 0,4%.

Evolution des variations interannuelles de 2019 à 2021

ANNEE	JUILLET/JUILLET (1)	VARIATION %
		LES SEPT PREMIERS MOIS (2)
2019	0,3	0,1
2020	-0,1	0,5
2021	2,2	1,1

Source : Haut Commissariat au Plan.

- (1) Variation de l'indice du mois courant par rapport au même mois de l'année précédente.
- (2) Variation de l'indice moyen des sept premiers mois par rapport à celui de la même période de l'année précédente.

INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Secteurs productifs

	Situation de Janvier à Juillet		
	2020	2021	VAR.%
Pêche			
Produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale			
Poids (en Tonne)	649 767	600 313	- 7,6
Valeur (en milliers de Dh)	3 976 332	5 018 795	26,2

Source : Office National des Pêches.

	Situation de Janvier à Juillet		
	2020	2021	VAR.%
Energie			
Energie nette appelée d'électricité (GWh)	21 802,6	23 152,0	6,2
Mines			
Production des phosphates (milliers de tonnes)	20 961	21 039	0,4
Bâtiment et Travaux publics			
Consommation du ciment (milliers de tonnes)	6 547	7 708	17,7

Sources : ONEE, OCP et Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de L'urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville

Echanges extérieurs

(EN MILLIONS DE DIRHAMS)	Situation de Janvier à Juillet		
	2020*	2021*	VAR.%
Commerce Extérieur			
Exportations	197 463	223 788	13,3
Biens (FAB)	120 454	151 445	25,7
Services	77 009	72 343	- 6,1
Importations	251 894	300 440	19,3
Biens (FAB)	211 753	258 232	21,9
Services	40 141	42 208	5,1
Solde commercial	- 54 431	- 76 652	- 40,8
Taux de couverture (en %)	78,4	74,5	
Recettes M.R.E.	37 100	54 022	45,6

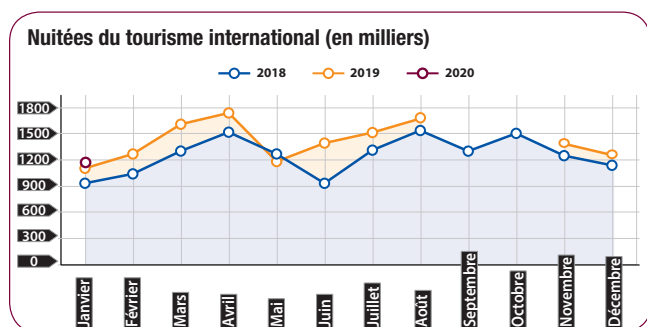
MRE: Marocains Résidant à l'Etranger

Source : Office des Changes.

Tourisme

	Situation de janvier à Décembre		
	2019	2020	VAR.%
Nuitées globales dans les établissements classés (en milliers)	25 244	6 968	- 72,4
dont : nuitées du tourisme international (en milliers)	17 406	3 470	- 80,1

Source : Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale.

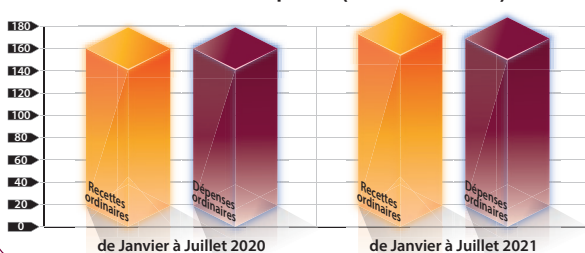


Finances publiques

(En millions de dirhams)	Situation de Janvier à Juillet		
	2020 ^R	2021*	VAR.%
Recettes ordinaires	141 035	154 395	9,5
Dépenses ordinaires	140 532	150 176	6,9
Dette publique	18 403	19 455	5,7
Investissement	36 280	39 363	8,5
Solde Net des Comptes Spéciaux	- 6 358	- 7 431	
Solde du Budget Général	- 42 135	- 42 575	

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Evolution des recettes et des dépenses (en milliards de DH)



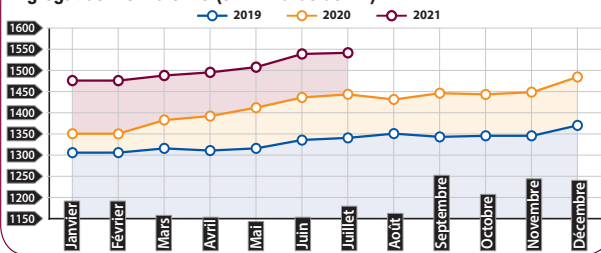
Monnaie

(En millions de dirhams)	Situation de Janvier à Juillet		
	2020 ^R	2021*	VAR.%
Agrégat de monnaie M³	1 441 722	1 541 543	6,9
Agrégats de placements liquides	769 677	862 683	12,1
Créances sur l'économie	1 123 145	1 159 640	3,2
Créances nettes des ID sur l'AC	247 104	274 346	11,0
Créances nettes des ID sur les non résidents	279 345	313 046	12,1
Ressources à caractère non monétaire	249 714	245 831	- 1,6
Contrepartie des dépôts auprès du Trésor	70 181	69 400	- 1,1
Autres postes nets	- 28 340	- 29 058	- 2,5
Total des contreparties(1)	1 441 722	1 541 543	6,9

(1) : Total des contreparties = Créances nettes des ID sur les non résidents + Créances nettes des ID sur l'AC + Créances sur l'économie - Ressources à caractère non monétaire + Contrepartie des Dépôts auprès du Trésor + Autres postes nets.

Source : Bank Al-Maghrib.

Agrégat de monnaie M3 (en milliards de DH)



Marché de capitaux

	Situation au mois de Juillet		
	2020	2021	VAR.%
Bourse			
Volume des transactions (en millions de DH)	1 458,87	9 361,66	541,71
Capitalisation boursière (en millions de DH)	529 634,70	633 230,75	19,56
Indice MASI	10 228,27	12 304,15	20,30
Indice MADEX	8 310,22	9 995,05	20,27
O.P.C.V.M.			
	4 JUIN 2021	2 JUILLET 2021	VAR.%
Nombre	522	524	0,4
Actif nets (en millions de DH)	577 694,57	561 853,38	- 2,7

OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

Sources : Bourse de Casablanca et Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

... Données non disponibles * : Données provisoires R : Données rectifiées

SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL

au Deuxième Trimestre 2021

Entre le deuxième trimestre de 2020 et la même période de 2021, l'économie nationale a créé 405.000 postes d'emploi, résultant d'une création de 414.000 en milieu rural et d'une perte de 9.000 postes en milieu urbain, contre une perte de 589.000 postes une année auparavant et une création annuelle moyenne de 64.000 postes au cours des trois années pré-pandémie.

Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche^a a créé 318.000 postes, les BTP 108.000, les services 40.000 alors que l'industrie y compris l'artisanat^b a perdu 53.000 postes. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine et par personne a relativement repris son niveau avant la pandémie pour se situer à 43 heures après avoir chuté à 22 au deuxième trimestre de 2020.

Par ailleurs, le chômage a persisté à la hausse. Avec une hausse de 128.000 chômeurs, résultant d'une réduction de 100.000 chômeurs en milieu rural et d'une augmentation de 228.000 en milieu urbain, le volume de chômage a atteint 1.605.000 personnes au niveau national.

Le taux de chômage est ainsi passé de 12,3% à 12,8% au niveau national, de 15,6% à 18,2% en milieu urbain et de 7,2% à 4,8% en milieu rural. Il est plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (30,8%), les diplômés (20,4%) et les femmes (15,9%).

Le volume du sous-emploi, dans ses deux composantes, a atteint 999.000 personnes. Le taux global de sous-emploi est ainsi baissé de 13% à 9,2% au niveau national, de 12,2% à 8,9% en milieu urbain et de 14,1% à 9,5% en milieu rural.

I. Activité et emploi

Hausse des taux d'activité pour reprendre son niveau d'avant la pandémie

Au deuxième trimestre de 2021, la situation du marché du travail a été marquée par la hausse des taux d'activité. La population en âge d'activité (15 ans ou plus) s'est accrue de 1,4%, par rapport au deuxième trimestre de 2020. Avec une hausse de la population active de 4%, le taux d'activité a ainsi augmenté de 44,8% à 46,1% entre les deux périodes. Il a augmenté de 42,2% à 42,6% en milieu urbain et de 49,6% à 52,9% en milieu rural. Avec cette augmentation le taux d'activité a atteint un niveau similaire à celui enregistré avant la pandémie (45,8% en deuxième trimestre de 2019).

Légère augmentation du taux d'emploi mais inférieur à son niveau avant la pandémie

Le taux d'emploi a connu, de son côté, une hausse de 39,3% à 40,2%, au niveau national (+0,9 point). Il a augmenté de 46,0% à 50,4% en milieu rural, et a reculé de 35,6% à 34,2% en milieu urbain, et il a augmenté de 61,8% à 62,2% parmi les hommes (+0,4 point) et de 17,5% à 18,9% parmi les femmes (+1,4 point). Toutefois, le taux d'emploi demeure inférieur au niveau enregistré avant la pandémie (42,1% en deuxième trimestre de 2019).

Une hausse de l'emploi, exclusivement en milieu rural⁽¹⁾

Le volume de l'emploi a augmenté de 405.000 postes, résultant d'une création de 414.000 postes en milieu rural et d'une perte de 9.000 en milieu urbain, contre une perte 589.000 au deuxième trimestre de 2020.

L'emploi rémunéré a enregistré une création de 215.000 postes au niveau national, résultant d'une création de 218.000 en milieu rural et d'une perte de 3.000 postes en milieu urbain. L'emploi non rémunéré a connu, de son côté, une création de 190.000 postes, conséquence d'une création 195.000 en zones rurales et d'une perte de 6.000 emplois en zones urbaines.

Création de l'emploi selon les secteurs

Entre le deuxième trimestre de 2020 et la même période de 2021, le secteur de l'agriculture forêt et pêche^a, a vu son volume d'emploi augmenter de 318.000 postes, contre une perte 477.000 l'année précédente et une perte annuelle moyenne de 90.000 postes entre les deuxièmes trimestres des trois années précédant la pandémie.

Le secteur de l'industrie y compris l'artisanat^b a perdu 53.000 postes d'emploi, contre une perte de 69.000 l'année dernière et contre une création annuelle moyenne de 32.000 postes entre les deuxièmes trimestres des trois années pré-pandémie.

De son côté, le secteur des "services" a créé 40.000 postes d'emploi, contre une perte de 30.000 au cours de la même période de l'année dernière et une création annuelle moyenne de 149.000 postes entre les deuxièmes trimestres des trois années pré-pandémie.

Enfin, le secteur des BTP a créé 108.000 postes d'emploi, contre une perte 9.000 postes au cours de la même période de l'année dernière et une perte annuelle moyenne de 27.000 postes entre les deuxièmes trimestres des trois années précédant la pandémie.

Temps de travail : les niveaux observés avant la COVID-19 récupérés

Le nombre total d'heures travaillées par semaine a été doublé entre les deuxièmes trimestres de 2020 et 2021, passant respectivement de 234 millions heures à 471 millions heures. Ce volume s'est situé à 499 millions heures au deuxième trimestre de 2019.

En outre, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine et par personne est passé de 22 à 43 heures, ce qui représente une hausse de 94%. Il a retourné un niveau quasi similaire de celui enregistré avant pandémie.

II. Chômage et sous-emploi

Persistance à la hausse du chômage, principalement en milieu urbain

Le nombre de chômeurs a augmenté de 128.000 personnes entre le deuxième trimestre de l'année 2020 et celui de 2021, passant de 1.477.000 chômeurs à 1.605.000, ce qui correspond à une augmentation de 9%.

Cette hausse, résultant d'une réduction de 100 000 chômeurs en milieu rural et d'une augmentation de 228.000 en milieu urbain.

Le taux de chômage a maintenu sa tendance à la hausse enregistrée au cours de la même période de l'année précédente. Il s'est accru de 0,5 point entre les deuxièmes trimestres de 2020 et de 2021, passant de 12,3% à 12,8% au niveau national, il a enregistré une forte hausse en milieu urbain, passant de 15,6 à 18,2%, et une baisse en milieu rural de 7,2% à 4,8%.

Ce taux a enregistré une hausse modérée parmi les hommes, de 11,3% à 11,9%, et les femmes, de 15,6% à 15,9%. Il a connu une baisse de 2,6 points parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, passant de 33,4% à 30,8%.

S'agissant des diplômés, le taux de chômage a enregistré une hausse de 2,2 points, passant de 18,2% à 20,4% entre les deuxièmes trimestres de 2020 et de 2021. Ce sont les diplômés de niveau supérieur qui ont enregistré la hausse la plus importante de 3 points, avec un taux passant de 22,3% à 25,3%. Le taux de chômage des diplômés de niveau moyen a, de son côté, augmenté de 1,8 points pour atteindre 17,6%.

Baisse du sous-emploi

Le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a baissé de 360.000 au niveau national, entre le deuxième trimestre de 2020 et la même période de 2021, passant de 1.359.000 à 999.000 personnes, de 753.000 à 551.000 personnes dans les villes et de 606.000 à 448.000 à la campagne.

Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 13% à 9,2% au niveau national, de 12,2% à 8,9% en milieu urbain et de 14,1% à 9,5% en milieu rural.

S'agissant du volume de la population active occupée en situation de sous-emploi lié au nombre d'heures travaillées, il a baissé de 957.000 à 470.000 personnes au niveau national. Le taux correspondant est passé de 9,1% à 4,3%.

III. Situation régionale du marché du travail

Quatre régions affichent des taux d'activité plus élevés que la moyenne nationale (46,1%) : Tanger-Tétouan-Al Hoceima (52,0%), Marrakech-Safi (48,8%), Casablanca-Settat avec 47,9% et Drâa-Tafilalet (46,6%). En revanche, les taux les plus bas sont enregistrés dans les régions de l'Oriental (43,3%), Fès-Meknès (42,3%) et de Souss-Massa (42,0%).

Presque trois quarts des chômeurs (71,3%) sont concentrés dans cinq régions : Casablanca-Settat vient en première position avec 27,3% de chômeurs, suivie de Fès-Meknès (12,9%), de Rabat-Salé-Kénitra (12,3%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9,5%) et de l'Oriental (9,4%).

Les taux de chômage les plus élevés sont observés dans les régions du Sud (20,8%) et de l'Oriental (18,4%). Avec moins d'acuité, deux autres régions dépassent la moyenne nationale (12,8%) à savoir Casablanca-Settat (16,1%) et Fès-Meknès (14,8%). En revanche, les régions de Drâa-Tafilalet, de Marrakech-Safi, et de Béni Mellal- Khenifra enregistrent les taux les plus bas avec respectivement 8,5%, 8,7% et 9,7%.

Les diplômés de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, les diplômés de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômés d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). Les diplômés de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, du secondaire collégial et les diplômés de qualification ou de spécialisation professionnelle.

INDICATEURS TRIMESTRIELS D'ACTIVITE, D'EMPLOI ET DE CHOMAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE⁽¹⁾

INDICATEURS	(Effectifs en milliers et taux en %)					
	2 ^{ème} TRIMESTRE 2020			2 ^{ème} TRIMESTRE 2021		
	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
ACTIVITE (DES 15 ANS ET PLUS)						
Population active	7 324	4 640	11 964	7 543	4 954	12 497
Taux de féminisation de la population active	23,3	23,9	23,5	23,6	26,6	24,8
Taux d'activité	42,2	49,6	44,8	42,6	52,9	46,1
— Selon le sexe						
• Hommes	66,8	74,8	69,7	67,1	76,7	70,6
• Femmes	19,1	23,9	20,8	19,5	28,5	22,5
— Selon l'âge						
• 15 - 24 ans	19,7	27,3	22,7	20	30,5	24,2
• 25 - 34 ans	58,2	59,2	58,5	60,1	63,5	61,2
• 35 - 44 ans	57,7	64,7	60	58,5	68,6	61,7
• 45 ans et plus	37,3	52,4	42,4	36,4	55,1	42,7
— Selon le diplôme						
• Non diplômés	35,8	52,3	43,6	35,5	55,7	45
• Diplômés	46,9	43,1	46,1	47,4	46,8	47,3
Emploi (des 15 ans et plus)						
Population active occupée	6 182	4 305	10 487	6 173	4 719	10 892
Taux d'emploi	35,6	46	39,3	34,9	50,4	40,2
— Selon le sexe						
• Hommes	57,9	68,6	61,8	56,5	72,5	62,2
• Femmes	14,7	23	17,5	14,5	27,7	18,9
Structure de l'emploi selon les secteurs d'activité économique						
Agriculture, forêt et pêche	4,7	69,6	31,4	4,4	70,7	33,1
Industrie (y compris artisanat)	17,2	4,7	12,1	16,5	4,2	11,1
BTP	11,1	8,2	9,9	12,5	7,9	10,5
Services	66,8	17,4	46,6	66,6	17,2	45,2
Activités non déterminées	0,1	0,1	0,1	0	0	0
Part de l'emploi rémunéré dans l'emploi total, dont :	97	69	85,5	97	67,6	84,3
Salariés	66,5	41,4	58,2	71,8	46,8	63,1
Auto-employés	33,5	58,6	41,8	28,2	53,2	36,9
Population active occupée en sous emploi	753	606	1 359	551	448	999
Taux de sous-emploi	12,2	14,1	13,0	8,9	9,5	9,2
CHOMAGE						
Population active en chômage	1 142	335	1 477	1 370	235	1 605
Taux de féminisation de la population active en chômage	34,9	12,1	29,7	33,2	15,5	30,6
Taux de chômage	15,6	7,2	12,3	18,2	4,8	12,8
— Selon le sexe						
• Hommes	13,2	8,3	11,3	15,9	5,5	11,9
• Femmes	23,3	3,7	15,6	25,6	2,8	15,9
— Selon l'âge						
• 15-24 ans	47,4	18,4	33,4	47,2	14,7	30,8
• 25-34 ans	22,6	9,4	18,2	28,3	6,3	20,9
• 35-44 ans	9,0	5,5	7,7	10,5	2,7	7,7
• 45 ans et plus	5,5	2,9	4,4	6,6	1,3	4,3
— Selon le diplôme						
• Non diplômés	9,2	4,7	6,6	9,0	2,1	5,0
• Diplômés	19,1	14,5	18,2	22,8	11,7	20,4

Source : Enquête nationale sur l'emploi, Haut Commissariat au Plan

(2) Pour les définitions des concepts et indicateurs utilisés, se référer au glossaire disponible sur le site web du HCP : <http://www.hcp.ma>.

(3) Les données chiffrées sont arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

L'INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE ET MINIERE DU MOIS DE JUILLET 2021

L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a enregistré une hausse de 1,8% au cours du mois de juillet 2021 par rapport au mois de juin 2021. Cette hausse est la résultante de :

- la hausse de 7,5% des prix de l'«Industrie chimique», de 5,5% de la «Fabrication d'équipements électriques», de 0,6% de l'«Industrie d'habillement», de 1,6% du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» et de 0,1% dans la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» ;
- la baisse de 0,2% des prix des «Industries alimentaires» et de 0,1% de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques».

Par ailleurs, les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de juillet 2021.

INDICES DES PRIX A LA PRODUCTION PAR SECTION ET BRANCHE (BASE 100 : 2018)

CODE	SECTIONS ET BRANCHES	JUIN 2021	JUILLET 2021	VAR %
B	Industries extractives	100,0*	100,0*	0,0
06	Extraction d'hydrocarbures	100,0*	100,0*	0,0
07	Extraction de minerais métalliques	100,0*	100,0*	0,0
08	Autres industries extractives	100,0*	100,0*	0,0
C	Industries manufacturières hors raffinage de pétrole	102,5	104,3	1,8
10	Industries alimentaires	108,2	108,0	-0,2
11	Fabrication de boissons	101,2	101,2	0,0
12	Fabrication de produits à base de tabac	100,2	100,2	0,0
13	Fabrication de textiles	106,6	106,6	0,0
14	Industrie d'habillement	102,6	103,2	0,6
15	Industrie du cuir et de la chaussure (à l'exception de l'habillement en cuir)	100,3	100,3	0,0
16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	102,6	104,2	1,6
17	Industrie du papier et du carton	102,6	102,6	0,0
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	99,1	99,1	0,0
20	Industrie chimique	97,2	104,5	7,5
21	Industrie pharmaceutique	99,9	99,9	0,0
22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	98,0	98,0	0,0
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	99,5	99,5	0,0
24	Métallurgie	111,8	111,8	0,0
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements	98,9	99,0	0,1
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	102,3	102,2	-0,1
27	Fabrication d'équipements électriques	103,9	109,6	5,5
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	99,5	99,5	0,0
29	Industrie automobile	100,8	100,8	0,0
30	Fabrication d'autres matériels de transport	100,0	100,0	0,0
31	Fabrication de meubles	100,3	100,3	0,0
32	Autres industries manufacturés	116,4	116,4	0,0
D	Production et distribution d'électricité	100,0	100,0	0,0
35	Production et distribution d'électricité	100,0	100,0	0,0
E	Production et distribution d'eau	100,0	100,0	0,0
36	Production et distribution d'eau	100,0	100,0	0,0

* Indices provisoires

Dépôt légal 96/159 - ISSN : 1113-738X

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Ilot 31-3, Secteur 16, Hay Riad - Rabat - Maroc - BP : 178 - 10 001

Tél. : (+212) 5 37 57 69 04 - Fax : (+212) 5 37 57 69 02

Site Web : www.hcp.ma

Ce bulletin est réalisé avec la collaboration de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur